

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-16**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 10

Votants : 12

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRIMITIF 2023 (Commune)

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CAUQUIL Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2023

Présents : M. CAUQUIL Alain, Mme MILITI Vincenza, M. VERGNAIS Didier, Mmes FASSINOT Christine, ROCLE Nathalie, MM. ABADIE Frédéric, BERCIMUELLE Laurent, DESSERTINE Sébastien, Mme CHENAVIER Christelle, M. PLOCH Romain

Absents : MM. THIMONIER Franck (*pouvoir à Christine FASSINOT*), MONTAGNON Bruno, JARRIGE Jérôme (*pouvoir à Vincenza MILITI*), Mmes LONGEARD Gaëlle, BAUDEQUIN Christelle, M. ASTRUC Pierre-Charles, Mmes DE ALMEIDA Marielle, CORNET Sophie, PARENTI Sandrine.

Secrétaire de séance : M. PLOCH Romain

Sur proposition de Monsieur le Maire, certains crédits inscrits au budget primitif se révélant insuffisants, après délibération, **le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les virements de crédits suivants :**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts (€)	Augmentation sur crédits ouverts (€)
D 21312-105 Bâtiments scolaires		260 000.00
D 2132-104 Bâtiments commerciaux	150 000.00	
D 2151-113 Voirie	150 000.00	
D 2184-105 Bâtiments scolaires		30 000.00
D 2188-105 Bâtiments scolaires		10 000.00
TOTAL D 21 Immobilisations corporelles	300 000.00	300 000.00

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme :
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 23 juin 2023

Le Maire,



Alain CAUQUIL